



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf, le douze mars à 18h30 le Conseil Municipal de la Commune du Gué d'Alleré s'est réuni à la Mairie sous la présidence du Maire, Jean-François CRETET.

Date de convocation : vendredi 8 mars 2019

Présents : Mmes Sandrine Zercher, Marie-Noëlle Pillon, Marie-Odile Roux
Mrs Jean-François Crétet, Yves Bertaux, Thomas Madrange, Jérôme Peintre

Absents excusés : Sylvain Augeraud (procuration à M. Peintre), Frédéric Leroch (procuration à Mme Roux), Aya Koffi (procuration à Mme Pillon)

Absent non excusé : Steve Chaignon

Nombre de conseillers :

En exercice	11
Présents	7
Votants	10

ORDRE DU JOUR

- Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou pour un remplacement en cas de maladie.
- Atelier municipal (local social), étude des devis chape + carrelage, plinthes...
- Formation CACES conduite mini engin de catégorie 1 (R372m) pour 2 agents.
- Devis vidéo projecteur (étude et validation)
- Devis EDF école compteur (étude et validation)
- Questions diverses

Secrétaires de séance : Marie-Noëlle Pillon, Marie-Odile Roux

Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou pour un remplacement en cas de maladie.

Une délibération est nécessaire pour autoriser M. le maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement d'activité une période de six mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article 3-2° de la loi n° 84-53 du 26/01/1984. Afin de compléter le temps plein de secrétariat (Absence de la secrétaire pour maladie) il est nécessaire de recruter un agent pour un maximum horaire de 20h par semaine.

La délibération comme le stipule la loi peut être aussi valable pour remplacer tout agent s'il y a une absence imprévue ou un surcroît de travail.

Vote :

pour	10
contre	0
abstention	0

Atelier municipal (local social), étude des devis chape + carrelage, plinthes...

Pas de décision prise, les devis sont à revoir.

Formation CACES conduite mini engin de catégorie 1 (R372m) pour 2 agents.

Le conseil en a pris connaissance, décision reportée pour vérification des formations afin qu'elles soient adaptées au besoin des agents

Devis vidéo projecteur (étude et validation)

Deux devis sont arrivés, le troisième est en attente, la décision est reportée.

Devis EDF école compteur (étude et validation)

Les devis sont en cours.

Questions diverses :

Madame Zercher nous rappelle qu'elle a organisé « la chasse aux œufs » le samedi 27 avril, des flyers seront distribués.

Fin de séance 19h35